

LA CÉRAMIQUE DU XVII^e SIÈCLE DANS LA GRANDE-RUE SAINT-MICHEL À TOULOUSE

par Georges BACCRAËRE *

Deux fosses ont été aperçues, au printemps 1991, au cours de travaux de terrassement effectués dans la partie méridionale de la ville, soit aux n^{os} 73-79 et 160-162 de la Grande-rue Saint-Michel (pl. 1, a) (1).

La fosse des n^{os} 73-79 Grande-rue Saint-Michel

Elle se situe à l'ouest de la rue, lot 357 (2). Ce gisement, probablement de forme rectangulaire (3), se trouve au fond de cette parcelle (4) et dans la partie médiane du terrain (pl. 1, b) (5).

La fosse contenait essentiellement de la céramique commune culinaire, ainsi que de la poterie à décor peint et de type plastique relativement intéressant.

Poterie ordinaire

Elle se compose de *marmites* de forme globulaire avec de hauts bords obliques. Ces récipients, à lèvres souvent triangulaires, possèdent deux anses.

Parmi une vingtaine de fragments de lèvres, nous relevons un exemplaire complet de récipient (pl. 1, c) (6). Il est à pâte claire, verni par saupoudrage partiel, particulièrement présent sur la face interne du haut de la panse (lèvre) et sur le fond intérieur. À l'extérieur et à la base sont visibles quelques petits points brillants de ce même vernis. Dans l'ensemble, il s'agit d'une solution couleur jaune clair. Extérieurement et particulièrement au fond, cette marmite est recouverte d'une couche de suie, preuve d'une longue utilisation sur le feu ou contre la braise de l'âtre.

* Communication présentée le 21 novembre 2000, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2000-2001 », p. 214.

1. Nous exprimons nos sentiments de reconnaissance à M. G. Villeval qui n'a cessé de nous conseiller. Nos remerciements vont également à M^{me} le professeur N. Tellier.

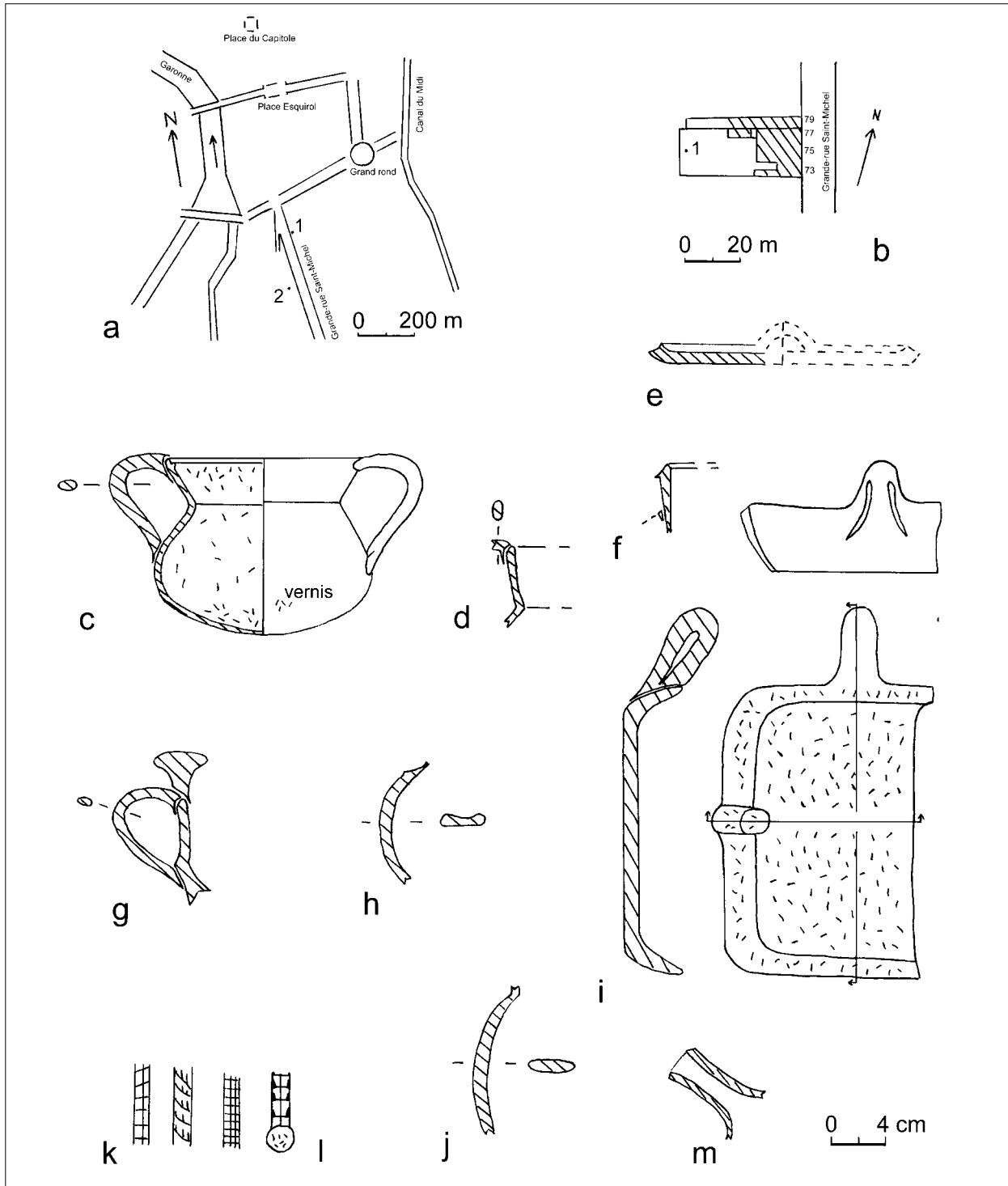
2. Cadastre, Toulouse Saint-Michel, section AD, feuille renouvelée pour 1969 mise à jour pour 1973.

3. Profondeur 1,50 m environ sur 2 m de côté.

4. À 33 m sur une longueur totale de 35 m.

5. Soit environ 12,50 m de la limite nord de la parcelle sur une largeur totale de 23 m.

6. A. COSTES, *Approches de la poterie du Midi-toulousain et de la Gascogne (XVI^e-XX^e siècles), Fabriques et typologie de la poterie du Sud-Ouest de la France*, La Grézale Hors-Série n^o 1, décembre 1998. Grécam-Archéo en Savès, p. 60-62 (fig. 67); J.-Y. BROCHER et Cl. HANUSSE avec la collaboration de P. GALIBERT, *Aperçu sur le vaisselier de terre cuite bordelais au XVII^e siècle : les céramiques découvertes lors de l'aménagement du Musée d'Aquitaine*, 20, Cours Pasteur à Bordeaux, dans *Revue archéologique de Bordeaux*, t. 82, 1991, p. 70, 71 (fig. 10, n^o 61).



Pl. I. a : PLAN DE SITUATION. 1 : fosse, n^{os} 73-79 Grande-rue Saint-Michel. 2 : fosse, n^{os} 160-162 Grande-rue Saint-Michel
 b : GRANDE-RUE SAINT-MICHEL n^{os} 73-79 1 : fosse ; c : MARMITE ; d : LÈVRE DE MARMITE ; e : COUVERCLE DE MARMITE. f : LÈVRE DE RÉCHAUD ;
 g : FRAGMENT DE RÉCHAUD ; h, j : FRAGMENTS D'ANSES DE PICHETS ; i : LÈCHEFRITE ; k, l : DÉCORS À LA ROULETTE SUR DOURNE ;
 m : BEC TUBULAIRE DE DOURNE.

Comme nous l'avons précisé, deux anses latérales sont ajoutées par modelage après le tournage de la panse. Disposées légèrement en biais, elles montent un peu au-dessus du plan d'ouverture et rejoignent le diamètre maximum du récipient (7).

Nous avons, en outre, quelques tessons de lèvres de marmites semblables, mais dont le profil des bords ne comporte pas de moulurations triangulaires. Ces lèvres sont seulement légèrement arrondies (pl. 1, d). De plus, ce type de contenant, en pâte rouge à l'extérieur, est recouvert à l'intérieur d'un engobe blanc, lui-même en partie caché par un vernis vert pâle (8).

Nous relevons également un fragment de panse de ce type de marmite dont l'extérieur est orné de bandeaux en relief décorés à la roulette (décors se rapprochant de la pl. 3, f). Ces cordons forment deux arcs de cercle dont l'ouverture est tournée vers le bas.

Trois fragments de *couvercles* en pâte gris foncé peuvent correspondre à ces types de récipient (9). En partant d'une rondelle de terre, le potier a ajouté, sur le dessus de l'objet, une lèvre saillante de type triangulaire (pl. 1, e).

Nous possédons également deux morceaux de *lèchefrite*. Le plus gros de ces derniers représente environ le tiers du récipient (pl. 1, i) (10). De forme rectangulaire et à fond plat, il est évasé avec de légers arrondis sur les petits côtés. Au milieu de ces derniers, une légère avancée du bord forme un bec verseur. L'un des grands côtés possédait probablement deux anses dont une subsiste, formée d'un boudin rond soudé sur le haut de la lèvre. Ce boudin se replie sur lui-même pour venir aboutir près de la base. Le côté opposé aux anses comporte des zones noircies par le feu et conserve encore des traces de suie. En pâte gris foncé, l'intérieur est recouvert d'un engobe ocre sur lequel on a passé, d'une manière imparfaite, un vernis vert pâle (11).

La fosse livre également deux fragments de *réchauds de table*. Le morceau le plus important possède une coupelle pratiquement hémisphérique (12) montée sur un pied tronconique creux, probablement en forme de piédouche. Une partie de cette coupe se compose extérieurement d'un bandeau convexe et horizontal qui descend jusqu'à mi-panse. Elle est surmontée d'une lèvre de type triangulaire sur laquelle viennent s'ajouter des petits tétons en forme de champignon dont un seul subsiste (pl. 1, g).

Le vase est muni de deux anses opposées légèrement ovales et collées à la lèvre qui montent au-dessus du plan d'ouverture pour venir aboutir sous la bande convexe (13).

Le récipient en pâte grise est partiellement recouvert d'un engobe blanc à l'extérieur, d'une part, entre les deux anses, et d'autre part, au niveau de la lèvre jusqu'au-dessous du bandeau. Ce dernier, à son tour, est partiellement caché par un vernis allant du jaune ocre au vert pâle.

Nous relevons également un autre fragment de lèvre triangulaire qui semble se rattacher au type de récipient précédent (pl. 1, f) (14).

Un *bassin* se compose de plusieurs fragments d'un même récipient à fond légèrement bombé avec une panse assez fortement redressée. La lèvre est plate, mais inclinée vers l'extérieur (pl. 2, c) (15). En pâte rouge clair, le vase se trouve partiellement recouvert d'un vernis marron à l'intérieur.

Sept fragments importants de fonds peuvent se rattacher à des *vases à liquide* tels que dourmes ou pichets. Toutefois, leurs formes exactes restent parfois difficiles à déterminer.

Parmi ceux-ci, un seul récipient a livré une forme partielle. Il s'agit d'un *pichet* muni d'un pied plat légèrement débordant au départ de la panse. Il conserve, en haut du galbe, le début d'un bec tubulaire. Malgré la cassure de ce dernier, le vase aurait continué à être utilisé. La partie supérieure faisant en grande partie défaut, nous connaissons mal la forme et son moyen de préhension (pl. 2, g) (16). Sur la panse, il est à noter quelques petits points accidentels de glaçure. En pâte rouge, le dessous du pied, qui a été détaché du tour à la ficelle, montre une tache importante de vernis marron. Deux fragments d'anses de section légèrement ovale devaient être collés au-dessus de l'ouverture du pichet. (pl. 1, h, j) (17).

7. Diamètre d'ouverture extérieur: 0,15 m; hauteur: 0,13 m; contenance: 1,90 l.; poids: 830 g.

8. Un exemplaire, diamètre extérieur: 0,18 m; longueur: 0,11 m.

9. Un exemplaire, diamètre extérieur: 0,18 m; épaisseur moyenne: 0,01 m.

10. Largeur: 0,215 m; hauteur: 0,05 m.

11. Rappelle A. COSTES, *Approches...*, p. 73 (fig., 97) (coupe).

12. Diamètre de la coupe: 0,18 m; hauteur restante: 0,08 m.

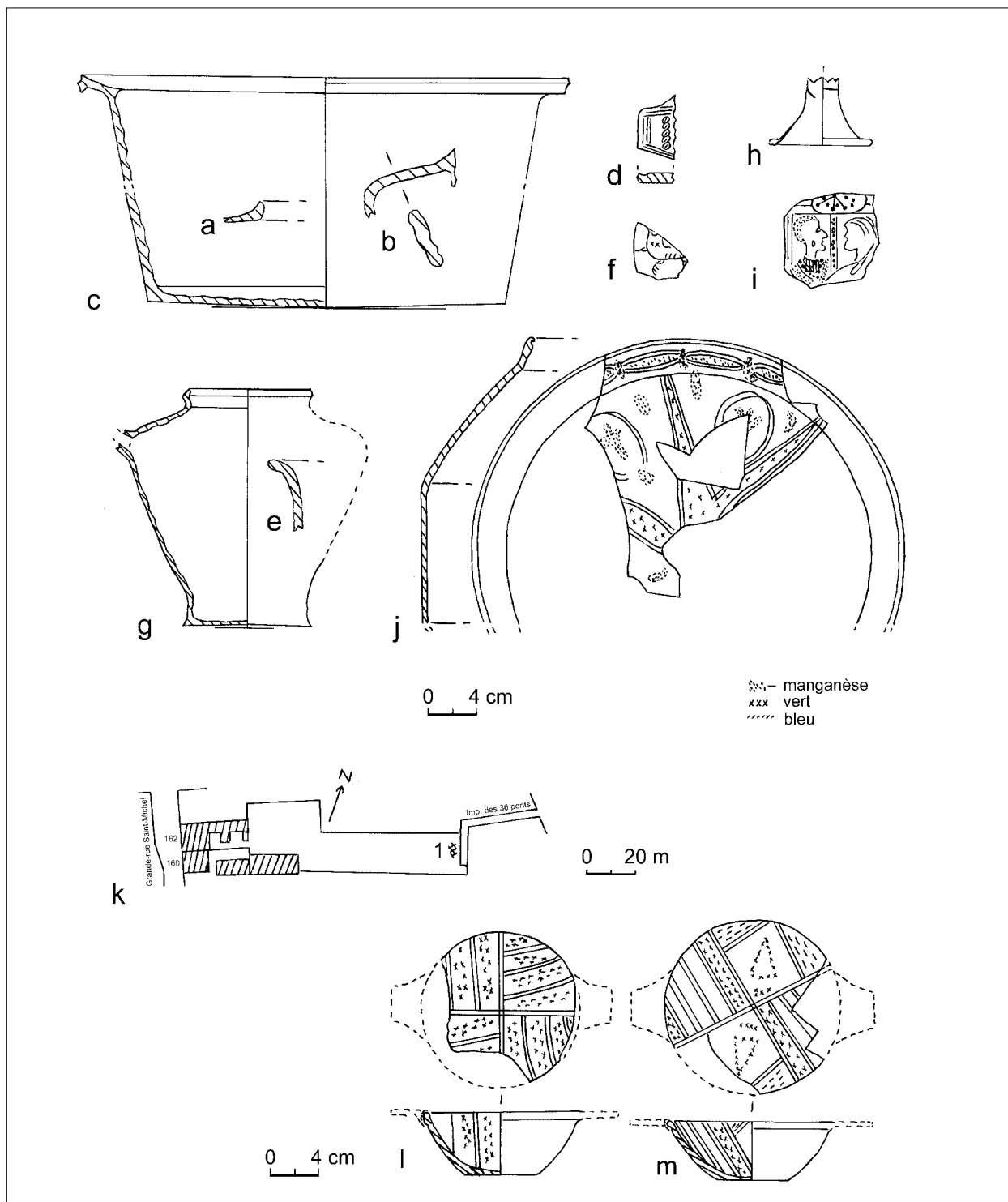
13. Se rapproche de A. COSTES, *Approches...*, p. 75 (fig., 102).

14. Longueur tesson: 0,065 m.

15. Diamètre fond: 0,29 m; largeur lèvre: 0,035 m.

16. Hauteur à l'ouverture: 0,20 m; diamètre pied: 0,105 m.

17. Longueur restante: 0,08 m.



Pl. 2. a : LÈVRE DE DOURNE ; b : ANSE DE DOURNE ; c : BASSIN ; d : OREILLE D'ÉCUELLE ; e : LÈVRE DE POT DE CHAISE PERCÉE ; f : DÉCOR D'OISEAU SUR ÉCUELLE ; g : PICHET ; h : PIED DE VERRE À BOIRE ; i : FRAGMENT DE RÉCHAUD ; j : FRAGMENT DE PLAT ; k : PLAN DE SITUATION, N^{OS} 160-162 GRANDE-RUE SAINT-MICHEL, 1 : FOSSE ; l : ÉCUELLE AVEC DÉCORS RECTANGULAIRES ET COURBES ; m : ÉCUELLE AVEC DÉCORS DE BANDES ET DE TRIANGLES.

Dans cette même catégorie de contenants à liquide, nous possédons quatre restes de panse, probablement de *dournes* comportant des décors formés d'étroits bandeaux en relief sur lesquels sont appliqués des passages à la roulette (pl. 1 k) (18). Certains portent des empreintes circulaires (applications du pouce sur la pâte du cordon) (pl. 1, l). Cette pâte de couleur rouge possède des traces de vernis.

Nous notons aussi une lèvre de type triangulaire (pl. 2, a) (19), trois becs tubulaires (pl. 1, m) (20) ainsi que deux morceaux d'anses rubanés et cannelés qui devaient également appartenir à des *dournes* (pl. 2, b) (21).

Deux fragments de lèvres assez épaisses semblent appartenir à un *pot de chaise percée* (pl. 2, e) (22). Ces morceaux en pâte rouge avec engobe blanchâtre possèdent un vernis jaune.

Céramique à décor peint

Cette poterie constitue un autre aspect du matériel de la fosse.

Un tesson d'oreille est à rattacher à une *écuelle*. La pâte rose clair rappelle les fabriques de Cox. Cette oreille, de forme légèrement trapézoïdale, est engobée de blanc et vernissée sur un décor de lignes au manganèse avec un motif cordé en bleu de cobalt. Ce décor semblerait convenir au début de la seconde moitié du xv^e siècle (pl. 2, d) (23).

Avec ce fragment, nous possédons également un fond d'une autre *écuelle* ayant un décor partiel d'oiseau dessiné au manganèse. Il est peint de touches de couleur vertes et bleues (pl. 2, f) (24). Ajoutons enfin 16 tessons divers.

Plusieurs fragments appartiennent à un *grand plat* à lèvre presque horizontale (25). Ces tessons peuvent se rattacher en outre à la technique de Cox. La partie intérieure du récipient se trouve décorée de doubles arcatures au manganèse entourant un motif floral stylisé (palmette). L'ensemble est encadré, sur les côtés, de bandes vertes formant probablement une étoile. Chaque branche se trouve protégée par deux filets, également de couleur manganèse (26). Sur la lèvre (27) se trouve une série d'ovales pointus disposés les uns à la suite des autres. Ils sont teintés au manganèse clair et soulignés de deux traits, également au manganèse mais plus foncés. L'intersection de ces décors est indiquée par une touche verte verticale (pl. 2, j). Un tel décor pourrait appartenir à la première partie du xvii^e siècle (28).

Le récipient en pâte blanche est engobé de blanc et recouvert d'un vernis translucide. Extérieurement, le bas et le fond de la panse sont finement tournassés.

Un fragment érodé semblerait appartenir à un petit appareil portatif de cuisson, du type *réchaud* (pl. 2, i) (29). Sur le dessus, se devinent les vestiges d'une rosace en relief d'applique peint d'un décor vert et peut-être cerné d'un trait au manganèse (30).

La face principale se compose de deux cartouches rectangulaires ; elle comporte deux bustes de personnages. À droite, une tête regardant vers la gauche semblerait être du sexe masculin. Devant lui et à la délimitation des panneaux se trouvent deux traits verticaux encadrant une ligne de pointillés de couleur verte.

Séparé et regardant à droite, se distingue apparemment le visage d'une femme avec son front, l'œil, le nez, la bouche et le menton. L'oreille en partie effacée comporte, à sa base, un petit point rond représentant peut-être une boucle d'oreille. Au-dessous du cou apparaît une partie de son costume constitué, semble-t-il, d'un corsage à plis

18. Largeur variant de 0,01 m à 0,015 m.

19. Diamètre ouverture : 0,072 m.

20. Longueur d'un exemplaire : 0,05 m ; diamètre ouverture : 0,035 m.

21. Largeur : 0,05 m.

22. Se rapproche de J.-Y. BROCHER *et alii*, *Aperçu sur le vaisselier...*, p. 88 (fig., 24, n° 87).

23. Longueur principale : 0,055 m ; largeur : 0,035 m ; J. PICART, J. FALCO, *Cox dépotoir d'un four de potier, sauvetage urgent*, autorisation, 1987, rapport de fouilles manuscrit, p. 87 (pl. 20) ; 93 (pl. 23, C-87.19), p. 111 ; A. COSTES, *Approches...* p. 88, fig. 132, n° 2 et 3 ; L. RAIMBAULT-DESCHAMPS, *Le Bleu, Le Vert, Le Brun en Gascogne toulousaine*, La Grésale, Rieumes, juillet 2000, p. 40 (n° 33) et 72 (n° 33).

24. Diamètre du fond : 0,081 m.

25. Diamètre maximum : 0,35 m.

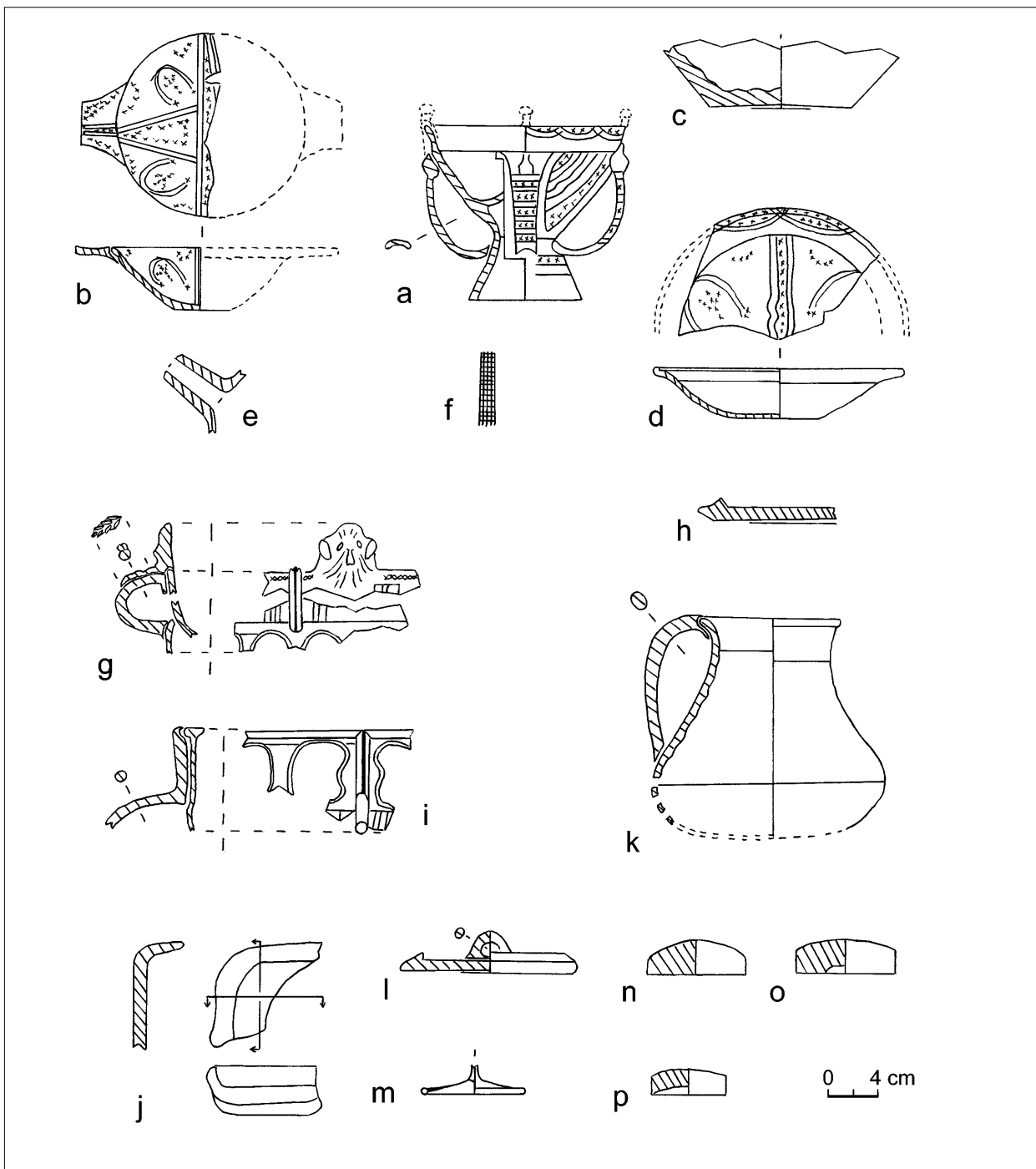
26. J. PICART, J. FALCO, *Cox dépotoir...*, 1987, p. 93 (pl. 23 C-87.18) ; voir également *id.*, *ibid.*, p. 91 (pl. 22, C-87.17).

27. Largeur : 0,03 m.

28. L. RAIMBAULT-DESCHAMPS, *Le Bleu, Le Vert, Le Brun...*, p. 59 (n° 198) et 118 (n° 198).

29. Hauteur et largeur : 0,07 m ; épaisseur : 0,01 m.

30. Le décor de rosace pourrait se rapprocher d'un autre petit fragment de réchaud trouvé dans la rue Saint-Jérôme, quartier Saint-Georges à Toulouse ; G. BACCABÈRE, *Céramique toulousaine du xvii^e siècle dans la rue Saint-Jérôme (quartier Saint-Georges)*, dans *M.S.A.M.F.*, t. 60, 2000, p. 182 (fig. 3, e).



PL. 3. a : RÉCHAUD ; b : ÉCUELLE AVEC DÉCORS À ARCATURES ; c : FOND DE JATTE ; d : PLAT ; e : BEC TUBULAIRE DE VASE À LIQUIDE ; f : CORDON EN RELIEF DE DOURNE ; g : RÉCHAUD À TÊTES LÉONINES ; h, l : COUVERCLES ; i : RÉCHAUD ; j : FRAGMENT DE LÈCHEFRITE ; k : POT À CUIRE LES CHÂTAIGNES ; m : PIED DE VERRE À BOIRE ; n, o, p : FRAGMENTS DE BRIQUES ET DE TUILES TAILLÉES.



FIG. 1. VIERGE À L'ENFANT. Cliché H. Améglio et G. Villeva.



FIG. 2. PIETÀ. Cliché H. Améglio et G. Villeva.

verticaux et recouvert en partie par une robe ourlée de pointillés. La chevelure est colorée d'une touche de manganèse, tandis que l'ensemble du costume est de teinte verte. Sur les côtés, ce dernier présente deux traits obliques formant un angle, également de couleur manganèse.

Céramique plastique : statuettes (31)

Deux statuettes, une *Pietà* et une *Vierge à l'Enfant*, ont été obtenues par moulage bivalve.

La seconde, dans une position debout et reposant sur un socle, est drapée dans un vaste manteau plissé. Elle tient, sur le côté droit et dans ses bras, un petit enfant en position légèrement allongée (fig. 1) (32). La tête du personnage principal a disparu. De plus, la présence possible d'un rosaire descendant sur le devant et le long du vêtement semble confirmer la destination religieuse de l'objet.

31. Nous remercions sincèrement, pour leurs conseils, M^{me} Françoise Merlet-Bagnéris, directrice à l'Institut d'art religieux à l'Institut catholique de Toulouse et M. Marc Davancens, étudiant à l'École d'Architecture de Toulouse.

32. Hauteur restante : 0,175 m ; largeur maximale : 0,075 m ; épaisseur : 0,035 m.

En pâte rosâtre, la statuette a été peinte en blanc. L'intérieur laisse deviner des empreintes digitales du potier. Après démoulage, l'objet a été légèrement ébarbé au niveau des coutures. Il s'agit probablement d'un travail de type populaire. Il faut également noter que le socle, en partie disparu et divisé sur sa face antérieure en trois panneaux, semble présenter des arcs surbaissés. De même, il est difficile de deviner ce que tenait l'Enfant Jésus dans ses mains.

Il reste que cette statuette présente une certaine élégance par l'élan des lignes : elle ne montre aucun déhanchement (33).

L'autre statuette est une *Pietà* (fig. 2) (34), de même conception que la précédente. Sur ses genoux recouverts d'une grande robe et cachant ses pieds, elle tient le corps du Christ, courbé en arrière et simplement vêtu d'un pagne. Les deux jambes de ce dernier pendent sur la gauche et les pieds reposent en direction du socle. Le bras droit allongé retombe sur le fond du manteau ; le gauche repose sur le corps, contre la poitrine de la Vierge. La tête du défunt est penchée en arrière et à droite. Les côtes sont traitées en légères saillies.

Comme pour la précédente statuette, le socle, malgré son caractère fragmentaire, paraît divisé en trois panneaux rectilignes en forme d'anses de panier. L'objet, en pâte marron foncé, est peint en blanc sur le devant. Par endroits, la figurine semble présenter des traces de doigt et paraît ébarbée. La partie dorsale de la statuette, légèrement convexe, possède un petit trou dans la pâte (35) aux 2/3 environ de sa hauteur. Cette perforation devait permettre de l'accrocher pour l'exposer.

Les deux figurines, probablement d'époque moderne, semblent légèrement antérieures à la fosse décrite. En effet, l'ampleur des vêtements, leur symétrie et leur stabilité décorative, – en ce qui concerne particulièrement la Vierge – pourraient correspondre à la veille de la période classique. Toutefois la disparition, dans les deux cas, de la tête de la Vierge et la conservation de l'Enfant Jésus, et en outre, du Christ dans la *Pietà*, sembleraient également rappeler certaines violences iconoclastes perpétrées au moment de la crise protestante (36).

Éléments divers

Nous relevons également des objets métalliques : trois épingles en *cuivre* à tête enroulée (37), et une série d'objets *ferreux* dont sept clous (38).

Parmi la verrerie, se trouvent une cinquantaine de petits fragments de verres fins appartenant à des récipients à boire avec coupe dont les pieds sont ourlés et refoulés. Ce sont des formes que l'on observe dans les provinces françaises de Champagne et d'Ardenne, particulièrement au début du XVII^e siècle (pl. 2, h) (39).

Parmi les minéraux recueillis, outre des morceaux de *briques* et de *tuiles* très fragmentées, on compte un *nodule de silex* provenant probablement d'une meule de moulin (40).

Conclusion

Au terme du présent inventaire, il nous semble possible d'affirmer que la fosse de la Grande-rue Saint-Michel daterait du XVII^e siècle et, peut-être, de la première moitié de cette même période.

Certains vases en céramique commune, comme les marmites ou la poterie à décor peint, telle que les écuelles, la jatte et la verrerie, permettraient de le supposer.

33. «... de longues tuniques, des draperies simples et nobles... revêtent (ces statues) de majesté et d'une sorte de caractère d'éternité... », dans É. MÂLE, *L'Art religieux du XI^e au XVIII^e siècle, Extraits choisis par l'auteur*, Paris, 1945, p. 118.

34. Hauteur restante : 0,17 m ; largeur : 0,105 m ; épaisseur : 0,035 m.

35. Diamètre : 0,005 m.

36. G. BACCABÈRE, *La pratique religieuse dans le diocèse de Toulouse à l'époque des pèlerinages*, dans *Toulouse sur les chemins de Saint-Jacques. De saint Saturnin au « Tour des Corps Saints », (V^e-XVIII^e siècles)*, Milan, 1999, p. 95, col. 2 : «...un groupe d'étudiants jette dans un puits, en 1555, plusieurs statues de saints qui se trouvent sur la façade de la cathédrale Saint-Étienne ». De même, plusieurs insurrections ont eu lieu à Toulouse à cette période dans *Id.*, *ibid.*

37. La plus grande, longueur : 0,03 m et les deux autres : 0,025 m.

38. Longueur : 0,06 m.

39. Hauteur restante : 0,05 m ; se rapproche de *Verrerie de l'Est de la France XIII^e-XVIII^e siècles, fabrication-consommation*, dans *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, neuvième suppl., Dijon, 1990, p. 320.

40. Hauteur : 0,11 m ; largeur : 0,08, m ; épaisseur : 0,06 m.

Il est également intéressant de connaître la présence de cette fosse dans ce secteur de la ville. Elle permet de supposer l'existence d'habitat en dehors de la cité (41). Durant la période moderne, la ville se serait étendue progressivement vers le sud comme en témoigne, dans le quartier et dès le Moyen Âge, la présence de l'église Saint-Roch. En effet, Toulouse reçoit en 1369 les reliques de saint Thomas d'Aquin. Par la suite, Sainte-Marie-des-Anges sera attribuée aux Récollets (42).

La fosse des n^{os} 160-162 de la Grande-rue Saint-Michel

Cette fosse se situe sur l'emplacement de la résidence La Fontaine, correspondant aux parcelles 161-163 du cadastre (43). Plus exactement, la cavité se trouve en bordure et à l'ouest de l'impasse des-36-Ponts, en bout du lot, côté oriental (pl. 2, k).

Le gisement a livré plusieurs types de céramique : peinte, à décor incisé, vernissée et sans vernis avec divers autres éléments.

Poterie peinte

Elle paraît être la plus abondante. Il s'agit d'un lot de fragments en pâte blanche ou légèrement rosée et très soigneusement tournassée à l'extérieur. Le décor peint en manganèse et vert permettrait d'y voir une production des ateliers de Cox.

Trois *écuelles* ont pu être en grande partie reconstituées.

Le premier exemplaire conserve une oreille de forme trapézoïdale (44). Elle possède une lèvre légèrement arrondie avec un cavet extérieur. Intérieurement, elle est décorée de bandes et de rectangles où s'intercale un ensemble d'éléments comportant un feuillage stylisé du type torsadé (pl. 2, d) (45).

Un autre exemplaire de même nature que le précédent a perdu ses oreilles, mais possède intérieurement des décors au manganèse de lignes légèrement courbes avec des aplats verts (pl. 2, m). Ce modèle d'assiette pourrait convenir à la première moitié du XVII^e siècle (46).

Enfin, un dernier récipient de même nature, avec des décors de lignes parallèles et de pointillés au manganèse, possède des triangles verts (pl. 2, n) (47).

Une autre série de pièces de vaisselle de table, plus grandes que l'écuelle, possède des marlis horizontaux. Il s'agit de deux fragments de *plats* (pl. 3, d). Ils sont décorés de lignes partiellement onduées séparant des arcatures. Ces dernières abritent un feuillage stylisé se rapprochant de la palmette (48). Sur lesdits marlis (49), se trouve un décor également ondué. Les décors sont tracés au manganèse mais l'intérieur présente des motifs verts. Ces deux restes de plat portent, sur le dessous, des traces noirâtres qui semblent indiquer qu'ils ont été utilisés sur un réchaud.

Un *réchaud* (pl. 3, a) presque complet se compose d'une coupe tronconique, avec une lèvre arrondie et presque verticale, reposant sur un piédoche circulaire. Deux des quatre anses rubanées subsistent. Elles partent en forme arrondie du bas de la lèvre pour venir aboutir à la zone supérieure de la liaison du pied avec la coupe. Ces anses devaient être surmontées d'un téton arrondi servant à supporter le plat ou l'assiette que l'on posait sur le brasero (50).

41. P. SALIES, *Sainte-Marie-des-Anges, église des Récollets, dite église du Calvaire et le faubourg Saint-Michel du xv^e siècle à nos jours*, Toulouse, 1956, p. 17-19 ; G. BACCABÈRE, *La céramique toulousaine du xiv^e siècle dans l'ancien quartier des Récollets*, dans *M.S.A.M.F.*, t. 57, 1997, p. 55-70.

42. P. SALIES, *op. cit.*, p. 94 suiv.

43. Toulouse Saint-Michel, section A B, feuille renouvelée pour 1969, 2^e édition à jour pour 1973.

44. Longueur : 0,06 m ; largeur : 0,035 m.

45. Hauteur : 0,05 m ; diamètre : 0,144 m ; les palmettes rappellent J. PICART, J. FALCO, *Cox dépotoir d'un four de potier...*, 1987, p. 90, 91 (pl. 22 (C-87.17)) ; voir également J. PICART, *Cox (Haute-Garonne) un ancien village de potiers de terre*, dans *Revue de Comminges et des Pyrénées centrales*, t. 115, 4^e trim., 1999, p. 574 ; « Les premières productions (vont) s'effacer dans le courant du xvii^e siècle au profit de la seule bichromie », *id.*, *ibid.*, p. 581 (fig. 10).

46. Hauteur : 0,053 m ; diamètre : 0,144 m ; L. RAIMBAULT-DESCHAMPS, *Le Bleu, Le Vert, Le Brun...*, p. 60 (n° 202) et 120 (n° 202).

47. Hauteur : 0,05 m ; diamètre : 0,143 m.

48. Peut se comparer pour les palmettes à J. PICART, J. FALCO, *Cox dépotoir...*, 1987, p. 90, 91 (pl. 22 (C-87.17)).

49. Largeur : 0,021 m et 0,023 m.

50. Hauteur niveau lèvre : 0,14 m ; diamètre de la coupe : 0,16 m.

Les décors sont déterminés en fonction des anses. Ils se composent de quatre panneaux en forme de grands V. À l'intérieur de ces figures se trouvent, de haut en bas et en biais, des lignes parallèles tracées au manganèse avec des bandes de couleur verte à l'intérieur. Le côté extérieur de la lèvre possède une décoration en partie ondulée. Les anses et le pied sont également garnis de bandes peintes en vert, disposées horizontalement.

Quelques fragments appartiennent à une *cruchette*, dont la forme exacte reste indéterminée. Une cinquantaine de tessons divers provenant de cette même fosse complètent le lot de ce type de céramique. Certains fragments possèdent des lignes à décor bleu.

Céramique à décor incisé

Deux fragments de *réchaud* élégants à pâte rouge claire présentent une décoration d'éléments incisés (51). Un vernis jaune les couvre en partie et de larges touches vertes complètent le décor.

Un modèle présente deux têtes léonines (probablement des éléments restants sur quatre exemplaires) avec un départ de lèvre verticale et arrondie. Deux anses rondes sont décorées, sur le dessus, d'une palme en relief d'applique (pl. 3, g) (52). Le décor incisé présente parfois des entrelacs fins en forme de huit horizontaux (53).

Le second exemplaire, avec une lèvre plate, ne possède pas de champignon, mais présentait quatre anses rondes. Celles-ci partent de la partie tronconique du contenant pour venir aboutir probablement au pied du brasero (pl. 3, i) (54).

Poterie vernissée

Une vingtaine de fragments d'*écuelles* se rattachent à un lot de céramique de type vernissé. La plupart proviennent « d'assiettes » à oreilles. Elles sont, en général, vernies intérieurement et de couleur jaune.

De gros tessons de *jatte*, dont l'un est vernissé intérieurement en jaune sur engobe, appartiennent à un récipient rond et sans rebord (pl. 3, c) (55).

Une trentaine de tessons semblent correspondre à des récipients à liquide du type *dourne*. Nous relevons en particulier un morceau important de panse de « cruche de tête ». Ce fragment conserve des éléments de cordons en relief décorés en petits rectangles à la roulette (pl. 3, f) (56). On note extérieurement des taches de vernis.

De même, nous possédons un bec tubulaire appartenant à un vase à liquide tel que cruche ou *dourne* (pl. 3, e) (57).

Un morceau de *lèchefrite* possède une extrémité avec une partie de l'un de ses verseurs (pl. 3, j) (58). Le fond plat présente un côté incliné vers l'extérieur. En pâte rouge, l'intérieur est revêtu d'un vernis jaune alors que la face extérieure présente une zone noircie par le feu.

Poterie non vernissée

Deux formes voisines se rattachent à cette catégorie de récipients dits *pots à cuire les châtaignes*. Il s'agit de contenants globulaires surmontés de lèvres rondes légèrement éversées. Les vases sont munis d'une anse également ronde. Cette poignée part du haut du bord pour venir s'attacher au-dessus du diamètre maximal de la panse. Les fonds sont percés de nombreux trous circulaires (59). L'un de ces vases est teinté en noir à l'extérieur, preuve d'une assez longue utilisation sur le feu (pl. 3, k) (60).

51. Voir en partie J.-M. LASSURE et G. VILLEVAL, *Le décor des céramiques incisées produites au XVI^e siècle à Saint-Frajou (Haute-Garonne)*, dans *Revue de Comminges...*, t. 115, 4^e trim., 1999, p. 557, (fig. 18, n° 3).

52. Diamètre approximatif au niveau de la lèvre : 0,135 m ; Rappelle A. COSTES, *Approches...*, p. 75 (fig. 104).

53. Se rapproche de B. POUSTHOMIS, *Céramiques vernissées découvertes au prieuré de Saint-Orens-de-Lavedan (Hautes-Pyrénées)*, dans *Revue de Comminges...*, t. 112, 2^e trim., 1979, p. 206, pl. III (fig. 6, n° 4).

54. Diamètre au niveau de la lèvre : 0,153 m ; largeur lèvre : 0,015 m.

55. Diamètre du fond : 0,115 m.

56. A. COSTES, *Approches...*, p. 20 (fig. 176), 96 (fig. 114, lettre c).

57. Longueur : 0,05 m.

58. Hauteur : 0,05 m ; longueur : 0,14 m ; se rapproche de A. COSTES, *Approches...*, p. 73 (fig. 97-98).

59. Diamètre moyen : 0,007 m à 0,013 m.

60. Un exemplaire, diamètre ouverture : 0,11 m ; diamètre maximum de la panse : 0,20 m ; hauteur restante : 0,135 m.

Une douzaine de fragments de *couvercles* ont également été trouvés dans la fosse. En fonction de la position de la lèvre, ils peuvent être répartis en deux séries de formes. Certaines pièces ont le bord près du pourtour extérieur de la pâte (pl. 3, l) (61). Sur d'autres tessons, la lèvre se trouve précédée d'un décor biseauté (pl. 3, h). Les préhensions se situant dans la partie centrale de la pièce sont formées d'un boudin en demi-cercle. Certains fragments présentent une couleur noire, certainement des restes de suie, signe de leur utilisation sur le feu. Un tesson porte, sur le dessus et en bordure interne de la lèvre, quelques taches de vernis qui semblent être accidentelles.

Divers

Nous relevons plusieurs éléments épars : verrerie, céramique antique, objets métalliques, matériaux de construction et faune.

La *verrerie* se compose de cinq petits fragments ayant probablement appartenu à des coupes de verre de table. Un fond de pied à bord ourlé provient d'un verre à boire comportant une jambe creuse (pl. 3, m) (62). Il se rapproche d'exemplaires trouvés, entre autres, dans les provinces françaises telles que la Champagne au XVII^e siècle (63).

La *céramique antique* se caractérise par trois fragments semblant appartenir à des amphores. Un quatrième pourrait être un fond annulaire de cruche.

Parmi les *objets métalliques*, des nodules ferreux oxydés appartiendraient à une douzaine de clous. Des débris de métal cuivreux, difficilement identifiables, sembleraient se rattacher à une dizaine d'épingles à tête ronde (64). Plusieurs fragments très oxydés font partie d'une tresse obtenue par de fins fils de cuivre formant un ruban (65). Un fil de cuivre irrégulièrement torsadé pourrait appartenir à une ligature.

Les *matériaux de construction* sont représentés par quatre petits fragments d'ardoise (66) semblant avoir appartenu à une toiture.

Des restes de briques sont taillés de manière à former des rondelles plates sur une face et bombées sur l'autre (pl. 3, n) (67). Toutefois, un exemplaire possède une cupule sur la face lisse (pl. 3, o) (68). Le dernier tesson, plus mince, est taillé sur une tuile (pl. 3, p) (69). Pourquoi ces fragments sont-ils retaillés ou « remodelés » ? Leurs nouvelles utilisations demeurent hypothétiques.

Conclusion

Au terme de cette dernière recension, nous remarquons, entre autres, un aspect intéressant de la céramique. Il s'agit de la poterie à décor incisé que nous n'avons guère aperçue dans la première excavation. Comme nous l'avons précisé, elle se situe entre le milieu du XVI^e siècle et la première moitié du XVII^e (70). De même, comme nous l'avons suggéré, la présence de la céramique de Cox avec les écuelles, les plats et le réchaud, permet de dater en grande partie cette poterie de la Renaissance aux Temps classiques ; toutefois, elle se trouve dans les limites chronologiques livrées par le premier gisement. Si la céramique de cette dernière fosse correspond généralement avec la datation de la première excavation, elle s'en différencie par certains types particuliers de récipients, comme, par exemple, les pots à cuire les châtaignes. Ces derniers se rencontrent apparemment assez peu dans les fouilles toulousaines.

61. Les diamètres varient de 0,144 m à 0,30 m environ.

62. Diamètre 0,07 m ; hauteur 0,015 m.

63. *Verrerie de l'est de la France, XIII^e-XVIII^e siècles, fabrication-consommation...*, p. 293 (fig. 7, n° 87), 320 (au 2/3 de la page).

64. Quatre tiges de cuivre, longueur : de 0,03 m à 0,09 m et 0,002 m de diamètre.

65. Largeur de 0,01 m en moyenne ; longueur : 0,065 m.

66. Le plus important : 0,05 m x 0,07 m.

67. Quatre exemplaires : diamètre : 0,09 m en moyenne ; épaisseur : 0,04 m.

68. Diamètre : 0,085 m ; cupule, profondeur : 0,007 m.

69. Diamètre : 0,065 m ; épaisseur : 0,01 m.

70. J.-M. LASSURE et G. VILLEVAL, *Le décor des céramiques incisées...*, p. 540.

Il est également intéressant de constater l'expansion, à la période moderne, de la ville hors de la cité antique. Toutefois, au Moyen Âge déjà, nous avons, dans le quartier, l'église Saint-Michel au nord, près de la place Lafourcade et, plus au sud, la chapelle Sainte-Catherine qui date du XIII^e siècle (71).

En résumé, les deux fosses découvertes Grande-rue Saint-Michel permettent d'imaginer l'extension du milieu urbain dans une même direction sud sur une distance approximative de 400 m. Enfin, cette donnée peut être intéressante pour, d'une part, apprécier dans certains secteurs (72), le développement de l'agglomération et, d'autre part, mieux connaître les variétés de céramiques utilisées dans les divers quartiers ou différentes zones.

71. G. BACCABÈRE, *La céramique toulousaine du XIV^e siècle dans l'ancien quartier des Récollets...*, p. 55.

72. J. COPPOLANI, *Toulouse, étude de géographie urbaine*, Toulouse, 1954, p. 97-98.